

Étude contribuant à l'évaluation finale du programme opérationnel FEAD 2014-2020

Synthèse du Rapport final - Janvier 2022

Une étude visant à améliorer la connaissance des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire et l'impact de l'aide reçue

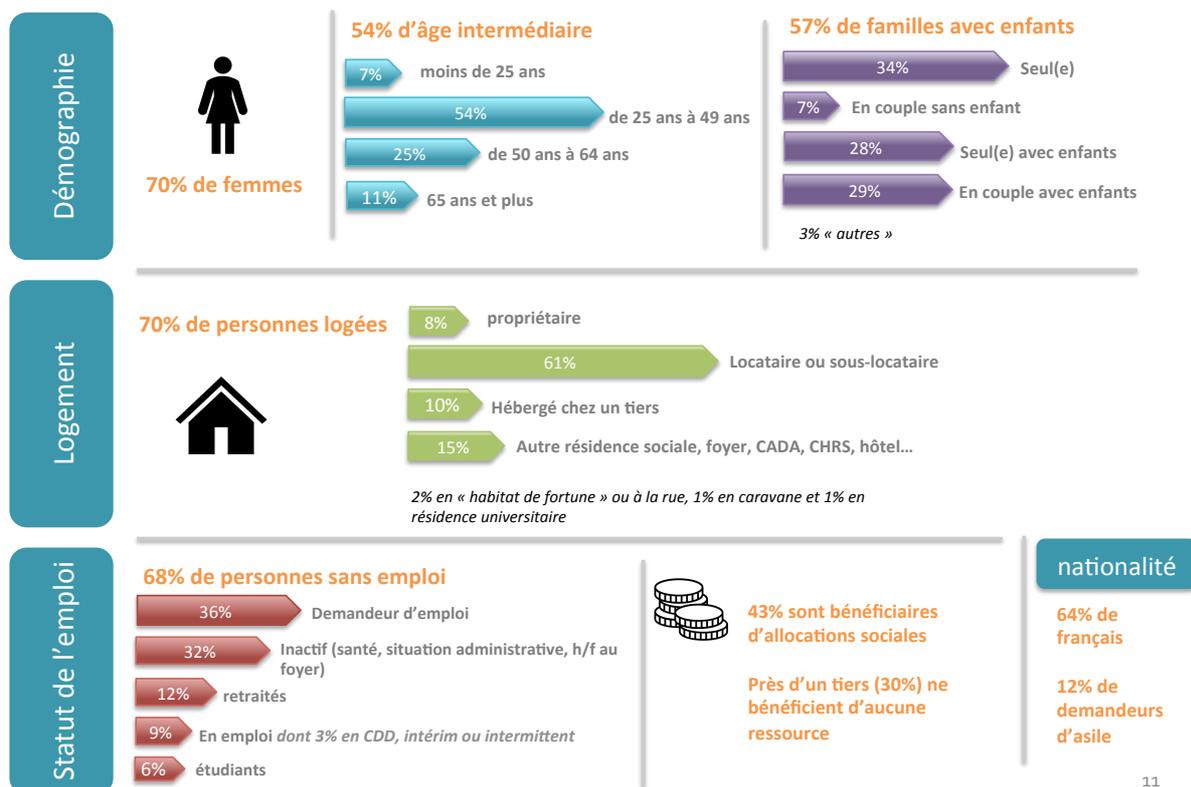
Fondée sur l'analyse croisée de données quantitatives et qualitatives, l'étude vise à améliorer la connaissance des profils socio-économiques et des parcours des bénéficiaires de l'aide alimentaire, et à analyser les effets de cette aide pour les ménages concernés. Elle s'appuie sur le recueil de 501 questionnaires auprès d'utilisateurs de 26 structures distributrices de denrées brutes, ainsi que sur la réalisation de 38 entretiens semi-directifs rencontrés au sein de 12 structures. Ce recueil de données s'est effectué en collaboration avec les quatre associations caritatives bénéficiant des crédits européens du Fond Européen d'Aide aux plus Démunis (Croix Rouge Française, Secours Populaire Français, Restos du Cœur et Fédération Française des Banques Alimentaires).

Cette étude contribue à l'évaluation finale du programme FEAD 2014-2022 dont une évaluation à mi-parcours avait été réalisée en 2018. Cette seconde étude permet une analyse comparative dans le temps, notamment au regard des évolutions majeures dues au contexte de la crise sanitaire.

Une relative stabilité du profil socio-économique des ménages bénéficiaires de l'aide alimentaire dans le temps

Au regard des données recueillies lors de précédentes enquêtes nationales ou émanant des réseaux associatifs, l'étude met en avant une relative stabilité dans le profil des ménages recourant à l'aide alimentaire. On retrouve ainsi en majorité des ménages avec enfants et des personnes seules, d'âge intermédiaire et le plus souvent logés, sans emploi et fortement dépendants des prestations sociales.

Des « nouveaux publics » semblent toutefois apparaître plus fréquemment que lors de l'enquête FEAD réalisée en 2018 et parmi lesquels on retrouve les jeunes de moins de 25 ans (4% en 2018 - 7% en 2021) et les personnes réfugiées ou en demande d'asile (7% en 2018 - 12% en 2021).



11

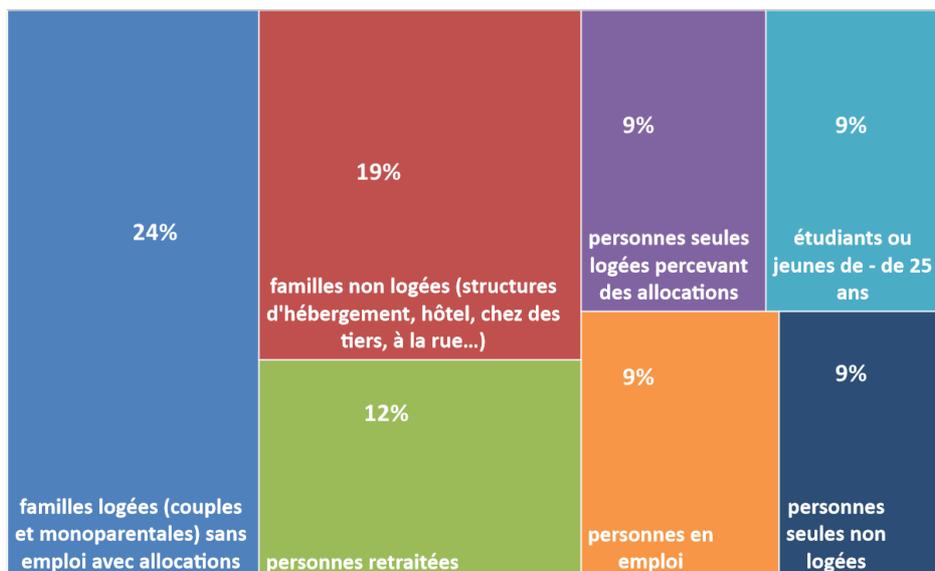
L'étude identifie également des différences selon le territoire d'implantation des centres de distributions (rural ou urbain). En agglomération se dessine ainsi un public plus « familial », plus précaire au point de vue des conditions de logement et des ressources, et plus fréquemment étranger et/ou au statut administratif instable. On constate également quelques spécificités en Outre-mer : plus de propriétaires, de foyers monoparentaux et de personnes âgées de plus de 65 ans.

Les différences dans le profil des répondants par territoire

	+ de 65 ans	Foyers monoparentaux	Hébergés en structure	Aucune ressource	étrangers
Outre-mer	16%	37%	2%	33%	12%
Agglomération	9%	27%	38%	42%	65%
Ville moyenne	10%	30%	6%	26%	24%
Petite ville/ rural	13%	24%	7%	23%	24%

Le volet quantitatif de l'étude permet d'établir une typologie des bénéficiaires de l'aide alimentaire en croisant plusieurs variables : la composition familiale, les conditions de logement et le statut professionnel. Sept profils se distinguent par ordre décroissant de prépondérance dans le panel des répondants.

TYPOLOGIE DES PROFILS DE RÉPONDANTS



Ruptures biographiques et précarité structurelle : des ménages en proie à un cumul de difficultés

Le volet qualitatif de l'étude permet d'apporter des informations sur les parcours de vie des personnes recourant à l'aide alimentaire, les motifs et les modalités de ce recours. Il ressort des entretiens que l'entrée dans l'aide alimentaire accompagne fréquemment une rupture biographique, qu'il s'agisse d'un accident de la vie (veuvage, séparation conjugale, passage à la retraite, problème de santé...), de la perte d'un emploi ou d'une arrivée sur le territoire (pour les ménages étrangers). Cette rupture biographique affecte des publics qui, par ailleurs, expérimentaient déjà le plus souvent une forme de précarité sociale et économique. Les ménages enquêtés se caractérisent ainsi par la faiblesse de leurs ressources financières au regard de leurs charges courantes (notamment du logement). On retrouve assez souvent des parcours de vie marqués par l'instabilité des carrières professionnelles ou par les temps partiels subis. C'est le cas notamment des femmes seules avec enfants. Une partie des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire sont également confrontées à un cumul de problématiques socio-économiques (santé, surendettement, mal logement, situation administrative précaire...).

« Aujourd'hui je ne travaille plus. J'ai encore 3 enfants à la maison. J'ai 75 % d'incapacité mais je n'ai pas les 80 % nécessaires pour avoir l'AAH. Donc je touche le RSA. Depuis que mon quatrième enfant a eu 20 ans, je n'ai plus d'APL, j'ai rien. (...) En 2019, j'avais 800 € avec le RSA et les APL. Mais moi à partir de janvier, j'avais plus que 645 €, comme celui de 20 ans il n'était plus compté. »

(Femme seule avec 4 enfants, 58 ans, allocataire du RSA, logée (HLM), bénéficiaire depuis 2 ans).

« Je suis retraitée depuis 2 ans. Je ne touche même pas la moitié du salaire que je touchais en travaillant. Je ne touche même pas 800 euros donc on se retourne vers des associations et on cherche des aides à droite à gauche. J'ai commencé à venir à La Croix rouge déjà un peu avant la retraite car j'ai eu une baisse de salaire, je faisais moins d'heures. Au début de ma retraite j'avais repris un petit boulot d'aide à domicile chez les personnes âgées, et j'ai dû arrêter à cause du dos. »

(Femme seule, retraitée, 1 enfant à charge, bénéficiaire depuis 3 ans)

La crise sanitaire, un facteur accélérateur de trajectoires de précarisation

Dans le cadre de l'enquête par questionnaire, un quart des personnes interrogées identifient la crise sanitaire comme le motif principal de leur recours à l'aide alimentaire, principalement en raison d'une baisse de ressources (perte d'emploi, chômage partiel...). Cette raison est également plus souvent invoquée par les « nouveaux publics » (44% des personnes ayant eu recours pour la première fois à l'aide alimentaire en 2020 ou 2021). D'après l'enquête, il semble toutefois que la crise sanitaire ait plus souvent joué un rôle d'accélérateur dans la précarisation des trajectoires que de déclencheur de nouvelles situations d'insécurité alimentaire. Ainsi, 70% des répondants ont déclaré rencontrer des difficultés pour acheter à manger un an auparavant. L'impact de la crise sanitaire s'est plus fortement fait ressentir sur le fonctionnement des distributions alimentaires et les modalités d'accueil, limitant les moments de convivialité ou les possibilités d'accompagnement des personnes.

Un recours à l'aide alimentaire qui s'inscrit dans un processus dynamique et pour certains, dans la durée

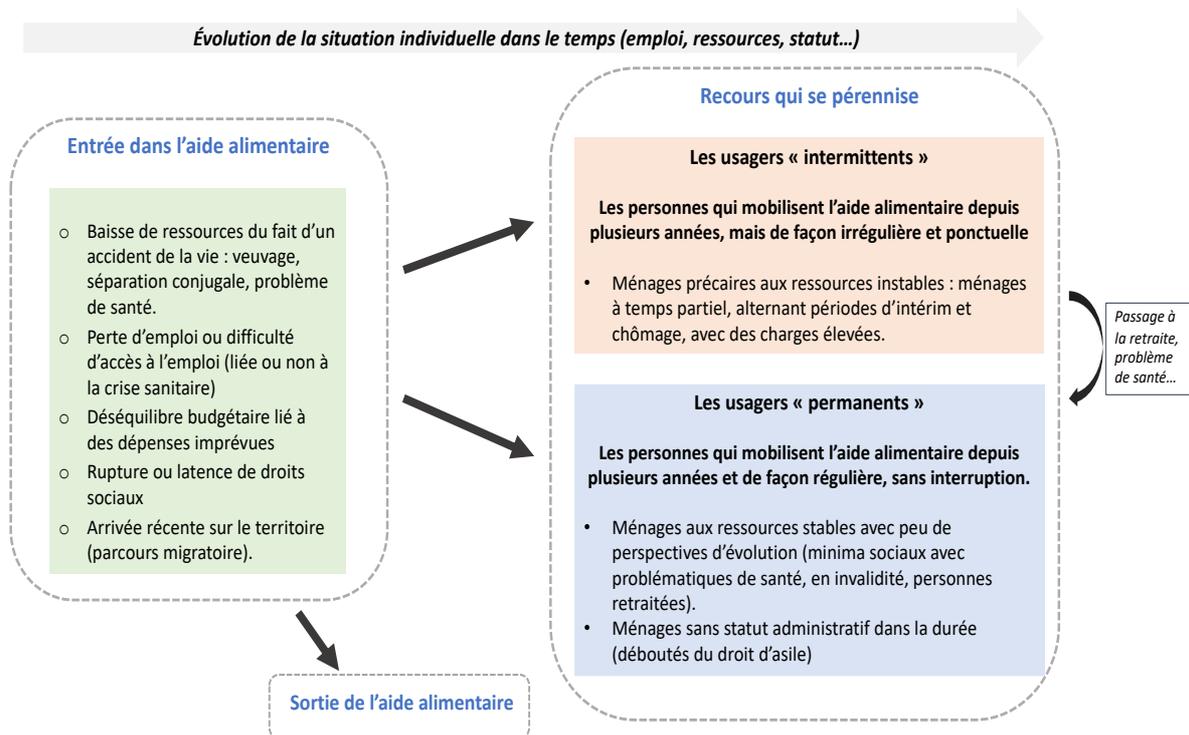
Tout comme l'insécurité alimentaire n'est pas un état constant ou une caractéristique intrinsèque des individus, le recours à l'aide alimentaire s'inscrit dans un processus dynamique qui peut être jalonné d'entrées et de sorties dans le dispositif.

En fonction de l'évolution de leur situation personnelle, et notamment de leur niveau de ressources, les ménages qui ont recours à l'aide alimentaire peuvent connaître des parcours différenciés : une partie d'entre eux peut sortir de l'aide alimentaire, cette dernière ayant représenté un appui transitoire dans leur parcours personnel. D'autres personnes voient leur recours à l'aide alimentaire se pérenniser dans le temps. Parmi ces usagers « pérennes » de l'aide alimentaire, l'enquête qualitative distingue deux formes de recours :

- Un **recours intermittent** se traduisant par des allers-retours dans l'aide alimentaire au fil du temps, avec des périodes d'interruption plus ou moins longues ;
- Un **recours permanent**, de la part de publics qui sollicitent l'aide alimentaire de façon continue et régulière au fil des ans.

Ainsi, pour une part importante des ménages, l'aide n'est pas un soutien ponctuel mais devient un mode d'alimentation permanent.

Compte tenu de la précarité économique globale des ménages concernés, ces pratiques correspondent davantage à un **continuum de situations** qu'à des catégories de publics nettement différenciées. De même qu'une partie des « nouveaux entrants » interrogés au moment de l'enquête verront leur recours s'ancrer dans la durée, certains usagers « intermittents » pourront devenir des « usagers permanents » en fonction de l'évolution de leur situation personnelle.



Une insécurité alimentaire persistante pour certains ménages, notamment pour les plus dépendants

L'étude met en évidence le fait que l'aide alimentaire répond en partie aux besoins des personnes qui en bénéficient. Si l'aide permet d'assurer un « minimum vital » alimentaire à certains, de diversifier l'alimentation et/ou d'alléger les charges pour d'autres, une insécurité alimentaire persiste malgré tout pour certains ménages, notamment les plus dépendants. Un public en particulier se dessine parmi les bénéficiaires comme le plus affecté par la précarité alimentaire malgré l'aide : les familles, en couple ou monoparentales, et notamment les familles sans titre de séjour. Cette insécurité alimentaire persistante s'explique notamment par des capacités moindres de ces ménages à s'approvisionner en dehors de l'aide alimentaire et en partie par l'offre de denrées qui varie d'une structure à l'autre. 32% des parents répondants à l'enquête affirment avoir déjà été en situation de se priver afin que leurs enfants puissent manger à leur faim et 29% ont indiqué ne pas avoir pu leur

Si vous avez des enfants à charge, vous est-il déjà arrivé de :



Interrogés : 501 / Répondants : 262 / Réponses : 349

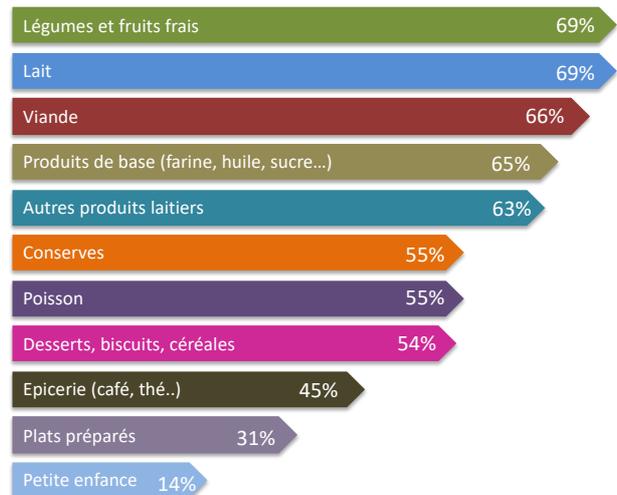
donner à manger en quantité suffisante.

« L'essentiel de notre alimentation vient d'ici. Si on avait plus oui on prendrait mais on fait avec les moyens du bord. On fait en sorte aussi de se serrer un peu la ceinture à la maison pour finir la semaine. »
(Homme en couple, 31 ans, sans emploi, 2 enfants, bénéficiaire depuis moins d'un an)

Au niveau des denrées, les attentes portent notamment sur les produits frais

La mesure de la satisfaction des usagers à l'égard des denrées distribuées n'est pas aisée, car ils s'estiment souvent peu légitimes à critiquer l'aide reçue ou à exiger d'autres aliments que ceux proposés. Dans l'ensemble, les personnes interrogées ont manifesté un intérêt pour un large éventail de denrées proposées, traduisant la fonction « de base » de l'aide alimentaire dans leur quotidien. Leur préférence va toutefois davantage aux denrées brutes, plus faciles à accommoder selon leurs goûts, qu'aux plats préparés. Leurs attentes portent plus spécifiquement sur les produits frais, et en particulier la viande, le poisson, les fruits et légumes, plus chers à l'achat et parfois peu présents dans les distributions.

Quels sont les produits alimentaires qui vous sont le plus utiles dans cette aide ?



Interrogés : 501 / Répondants : 491 / Réponses : 2904

Pour certains ménages, une aide qui va au-delà de l'alimentation

40% des personnes interrogées affirment avoir reçu des conseils ou un soutien autre que l'aide alimentaire au sein de la structure enquêtée. Cette aide consiste le plus souvent en un soutien moral et une réorientation vers d'autres acteurs sociaux. Cette fonction de soutien autour de l'alimentation n'est toutefois pas aisée à mettre en place du fait du manque de temps et de formation des bénévoles et de la capacité des personnes à exprimer leurs besoins. Pour l'ensemble des ménages, l'aide alimentaire apporte néanmoins un allègement de la charge mentale, lié à la certitude d'obtenir une base alimentaire essentielle à une échéance fixe. L'espace de sociabilité et de convivialité apporté par l'aide alimentaire est souligné par une partie des ménages interrogés, mais demeure très dépendant des modalités d'accueil dans les structures et a été fortement impacté par la crise sanitaire. La participation de certains bénéficiaires en tant que bénévoles a également un impact significatif sur leur bien-être, leur perception de l'aide et favorise indirectement un parcours d'insertion.

« Depuis que je viens je mange mieux, avec le travail j'ai pu mettre des sous de côté et on est plus disponibles pour faire une formation ou chercher un métier. Je n'aurais pas pu rester huit heures par jour assis pendant la formation si je n'avais pas à manger. » (Homme seul, 39 ans, allocataire du RSA, logé, bénéficiaire depuis 8 ans avec une période d'interruption d'un an).

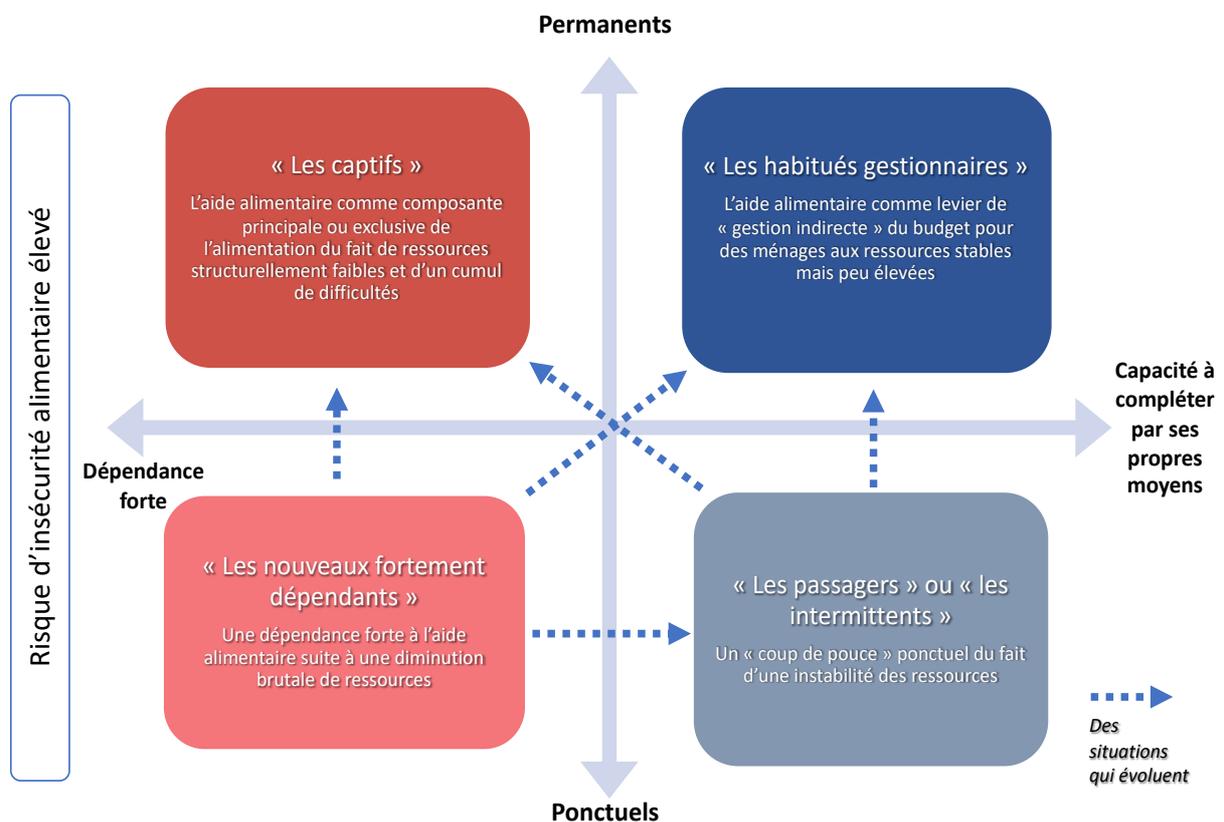
« Moi ça m'a beaucoup aidé d'être bénévole. Je n'ai pas de papiers mais je fais mon travail. Je viens tous les jours. Je suis responsable de l'alimentaire et j'ai toutes les clés. Donc s'il y a une activité je suis libre, je viens. Moi mon avantage c'est être toujours prêt, j'ai déjà un rythme donc pour trouver du travail ça sera plus facile. » (Homme en couple avec 2 enfants, 31 ans, sans papiers).

Une typologie en fonction du degré de dépendance à l'aide alimentaire et de la durée/fréquence du recours

En synthèse, l'étude propose une typologie dynamique pour caractériser le profil des usagers de l'aide alimentaire. Cette typologie est fondée sur deux axes : la temporalité du recours (permanente /ponctuelle) et le niveau de dépendance des ménages vis-à-vis de cette aide (capacité ou non à s'approvisionner en dehors de l'aide alimentaire).

Cette typologie distingue quatre profil-types, dans lesquels on retrouve plus fréquemment un certain type de ménage.

- **Les publics « captifs »** concernent plus fréquemment les familles avec enfants, les personnes « sans-papiers » et les personnes sans-abri ou hébergées.
- **Les « habitués gestionnaires »** renvoient notamment aux personnes retraitées ou aux personnes isolées bénéficiaires des minimas sociaux.
- **Les « intermittents » ou « passagers »** font échos aux personnes en emploi précaire (intérimaires, intermittents)
- **Les « nouveaux fortement dépendants »** sont généralement les personnes ayant perdu leur emploi, en attente d'ouverture de droits, ou les étudiants sans soutien familial qui ponctuellement se retrouvent sans ressource.



En conclusion, l'étude apporte a minima trois enseignements relatifs aux effets de l'aide alimentaire sur le quotidien des ménages :

- **la persistance d'une insécurité alimentaire pour les ménages les plus dépendants**, et notamment de phénomènes de privation qui touchent particulièrement les familles avec enfants, pointe les limites de l'aide à lutter contre la faim. Un enjeu réside à mieux adapter les quantités aux compositions familiales et aux capacités des ménages à compléter l'aide reçue.

- **Les constats d'une forme de monotonie alimentaire et des modalités de choix des denrées qui restent faibles** interrogent au regard d'un recours à l'aide alimentaire en tant que mode d'alimentation permanent pour les ménages durablement ancrés dans la précarité économique.
- Enfin, **le recours parfois retardé à l'aide alimentaire**, notamment en raison d'une image encore stigmatisante de cette aide pour les personnes, invite à penser d'autres espaces pratiquant la mixité des publics et des usages.